

ARRONDISSEMENT D'ANGERS

49190 DENÉE
(Maine et Loire)



Tél. : 02 41 78 72 18
Télécopie : 02 41 78 83 88
courriel : mairiedenee@wanadoo.fr
www.mairie.denee.fr

AMENAGEMENT DE LA STATION D'EPURATION ET DE SES ABORDS DEMANDE DE DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

La Commune de Denée décide d'engager la procédure de Déclaration d'Utilité Publique du projet de construction de la nouvelle station d'épuration dans la zone des « Pierres Frites » en vue de l'acquisition des terrains nécessaires à sa construction. Il décide donc d'approuver le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, ainsi que le dossier d'enquête parcellaire, et sollicite de Monsieur le Préfet de Maine et Loire l'ouverture conjointe des enquêtes publiques correspondantes et de bien vouloir par la suite déclarer d'utilité publique ledit projet au profit de la Commune de Denée.

PRESENTATION DU DOCUMENT PROGRAMME DU PROJET DES PIERRES FRITES

Le document programme d'aménagement des Pierres Frites élaboré par la commission urbanisme prévoit la construction d'environ 75 logements (par tranches d'une dizaine chaque année). Il est prévu : 70% de parcelles libres de construction, 15 % en accession sociale et 15 % en location sociale individuelle. Il a été privilégié la notion de « parc habité » et il est bien précisé que les parties des parcelles classées « à boiser » ne seront pas revendues dans le cadre de l'aménagement du lotissement.

La convention de concession d'aménagement sera publiée mi-mars, pour le choix de l'aménageur en Mai. Le Conseil Municipal approuve donc ces documents et décide de lancer la procédure du choix de l'aménageur avec une date limite du dépôt des candidatures au 17 avril 2009. La Commission se réunira le mercredi 22 avril à 18 h pour l'examen des candidatures et le choix de l'aménageur sera effectué par le Conseil Municipal lors de sa séance du mois de Mai.

MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Municipal décide d'inclure dans le PLU les modifications suivantes :

- 1/ Dans le cadre de l'aménagement du logement des personnes âgées, la modification du zonage de la zone 1Aue en UB.
- 2/ La zone 2AUr serait à transformer en zone Uy.
- 3/ Surface minimum des terrains en zone d'assainissement non collectif serait de 1000 m². En dessous de cette surface, des dérogations ne seraient possibles que sur justificatifs et après avis de la Communauté de Communes Loire Layon qui exerce la compétence SPANC.
- 4/ La palette des couleurs susceptibles d'être utilisées pour les huisseries, menuiseries volets etc... sera clarifiée et élargie.
- 5/ Abris de jardin : Il sera demandé d'éviter des constructions de forme « savoyarde » Les toits en ardoises des abris de jardins, obligatoires en ZPPAUP, seraient tolérés avec des imitations hors ZPPAUP.
- 6/ Des recommandations générales seront proposées sur l'ensemble du territoire de la Commune pour les constructions neuves ou les restaurations sous la forme d'une charte.

L'enquête publique se déroulera en Mairie aux heures d'ouvertures de la Mairie du vendredi 29 mai 14h au vendredi 3 juillet 18h

APPROBATION DE LA DEMANDE D'AVENANT AU CONTRAT FITAVAL

Ce programme FITAVAL permet au total à Denée de prétendre à 116 000 € de subventions du Conseil Général. Mais depuis la mise en place du Contrat FITAVAL, la Communauté de Communes Loire Layon a repris la compétence « tourisme » et a entrepris certains projets sur la Commune de Denée pouvant entrer dans les financements prévus par le programme FITAVAL en respectant d'une part l'enveloppe de subventions de 116 000 € allouée pour le contrat en cours et, d'autre part, l'embellissement et la mise en tourisme à hauteur de 20%. Il est donc proposé de solliciter à nouveau le financement du FITAVAL au titre de la restauration des remparts actuellement en cours, au titre de la poursuite de la mise en place du parcours d'interprétation du vieux bourg ainsi que l'installation d'un planimètre ainsi qu'au titre de l'installation d'un bac à chaîne à Mantelon

ADHESION DE NOUVELLES COMMUNAUTES DE COMMUNES AU SIEML

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes des Coteaux du Layon au titre de la compétence optionnelle liée à l'éclairage public

REGIME INDEMNITAIRE POUR LE GRADE D'ADJOINT DU PATRIMOINE PREMIERE CLASSE

Le Conseil Municipal décide de mettre en place à compter du 1^{er} janvier 2009 l'indemnité d'administration et de technicité pour le grade d'agent du patrimoine, et de retenir le coefficient de 8 pour le calcul du montant moyen de l'I.A.T.

MANDAT SPECIAL SECURISATION DU BOURG

Monsieur le Maire propose de désigner Yan ANGLADE comme conseiller délégué à la sécurisation des voies de Denée afin de suivre les dossiers y afférents. Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord à cette demande.

MODIFICATIONS STATUTAIRES CCLL

Le Conseil Municipal donne un avis favorable aux modifications de statuts proposés par la Communauté de Communes LOIRE-LAYON. Certaines compétences sont ajoutées : la plate-forme d'initiative locale (PLIL), les ORAC, les actions favorisant le développement économique et l'emploi, la restauration des boires de la Loire, les replantations de haies, ainsi que le programme local de l'habitat. Les contrats d'avenir sont retirés des statuts et le Libellé actuel relatif à la composition du bureau est modifié.

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE POUR LES ASSOCIATIONS POUR 2009 2010

Le Conseil Municipal décide de rendre la salle polyvalente gratuite pour les associations de Denée. Un tarif « ménage » sera établi en fonction du temps passé par l'agent technique pour remettre en état de propreté la salle utilisée par les associations et une caution annuelle de 500 € sera également demandée. Chaque utilisation de la salle le week-end devra faire l'objet d'un contrat et d'états des lieux d'entrée et de sortie et d'un contrat.

RESILIATION DE LA CONVENTION AVEC LA MUTUALITE DE L'ANJOU SUR LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE DENEÉ A LA MAISON DE L'ENFANCE DE MURS ERIGNE

Le prix de revient de la maison de l'enfance de Murs Erigné est d'environ 4 000 € pour un seul enfant gardé. Il est proposé de résilier ce contrat dès maintenant compte tenu de la faible fréquentation de la structure et de réfléchir à un accueil de loisir le mercredi en complément à l'espace jeunesse. Rappelons que les denéens bénéficient d'autres possibilités d'accueil : les assistantes maternelles qui sont au nombre de 14 à Denée même, la maison de l'enfance de Rochefort. Le service serait donc le même mais porté sur une seule maison de l'enfance.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à la résiliation du contrat avec la Mutualité de l'Anjou pour la Maison de l'enfance de Murs Erigné.

QUESTIONS DIVERSES

Logement des Personnes âgées

L'enquête de l'ENSO suit son cours, une **réunion est prévue le 24 mars à 18h30 avec les membres de la commission** et la **restitution de l'étude est prévue le 2 avril à 17h à la salle polyvalente.**

CCAS

Une réunion du CCAS s'est tenue le **18 février pour le vote du budget** qui sera porté à **7100 €** en fonctionnement en raison des remboursements qu'effectue la commune au Club de l'amitié pour l'aide aux déplacements qui fonctionne bien à Denée.

Tri sélectif

Monsieur HERVE déplore que la commune de Denée soit très mal placée en matière de tri sélectif. De nombreux efforts doivent être réalisés en la matière.

Arrosage du Stade de FOOT

Monsieur BLANVILLAIN informe le Conseil que des demandes de devis sont en cours pour la réalisation d'un **forage au stade de Foot pour l'arrosage**. L'ensemble du dispositif devrait coûter à la commune environ 12000€ TTC pour un forage de 70 m de profondeur (soit l'équivalent de trois années de consommation).

Projet des locaux du stade

Suite à la mise en concurrence des maîtres d'œuvre, seuls deux cabinets d'étude ont répondu. **Une nouvelle publicité vient d'être lancée dans les journaux** pour trois semaines supplémentaires de façon à donner davantage de choix à la Commune.

Abattage de Peupleraies

Des demandes de devis ont été effectuées auprès d'entreprises pour l'abattage de certaines peupleraies communales. 360 pieds devraient être abattus en octobre prochain ce qui rapporterait environ 17 000 € à la Commune.

Cales des Lombardières

Le chantier est suspendu au niveau de la Loire coté Denée. La mise en sécurité a été réalisée par la pose d'une barrière en rondins. Il reste quelques ardoises à poser au niveau de l'escalier et l'aménagement inférieur au perré coté amont.

Chemin de la Foirouse

Le lycée du Fresne présentera les travaux de la classe de BTS, jeudi 26 février à 15h30 soit environ 6 projets.

Circuit d'interprétation

La livraison des plaques par Ouest Gravure est prévue vers le 15 mars. Elles seront posées par les services techniques.

Les remparts

Les travaux avancent en fonction des intempéries. Les fondations de la partie écroulée sont en cours de réalisation. La Commune dispose aujourd'hui de l'historique de l'effondrement de ces remparts par l'intermédiaire d'un ancien Denéen : Monsieur RENOU membre du Conseil d'Administration d'ATIMA. Les remparts se sont écroulés en 1951 et en 1953.

Les premières marches de l'escalier rejoignant la tour ont été mises à jour (ce qui nous permet de disposer du tracé de cet escalier pour la prochaine tranche des travaux.) Un surcoût des travaux a été annoncé de 23 000 € pour cette tranche, budgété à la Communauté de Communes

Notons enfin que Monsieur CHARNEAU, Architecte des Petites Cités de Caractère est très satisfait des travaux réalisés.

Culture

- mardi 11 mars : atelier / animation jeunes (10-14 ans) de 14h à 17h, sur le thème de l'astronomie dans le cadre de l'année mondiale de l'astronomie.
- Mardi 31 mars :20h : conférence et observations dans le cadre de l'année mondiale de l'astronomie sur le thème de jupiter.
- Mardi 20 octobre 20h : conférence et observation sur le thème de saturne.

(par Jean François DELOCHRE)

Visites du bourg

Les samedis : 21 mars, 25 avril, 23 mai à 15h par Monsieur ROUSSEL

Les samedis : 27 juin, 25 juillet et 22 août à 21h

Le samedi 17 octobre à 15h

Journée du patrimoine les samedi et dimanche 12 et 13 septembre

- visite du bourg à 15h
- expo photos du bourg dans l'église de 14h à 18h

Commission sécurisation du bourg

Yan ANGLADE informe le Conseil d'une rencontre avec Monsieur VIARD représentant de la Direction des Routes et des Déplacements lors de la dernière réunion de la commission. Il précise qu'il a le même avis que le CAUE en matière d'aménagement des entrées de bourg de Denée.

Il est proposé :

- le jeudi 12, une réunion d'information générale est organisée à Beaupreau à 20h30 sur le sujet.
- Une autre réunion aura lieu enfin le 10 mars à 20h à la mairie. (réunion commission)
- une réunion le 18 mars à la Mairie à 14h, (réunion commission)

Animation jeunesse

Monsieur LECLAIR rend compte des activités de l'animation jeunesse pendant les vacances scolaires de février. Il précise que Marlène DUFFAY en stage jusqu'en juillet 2009 à l'espace jeunesse apporte beaucoup et qu'elle passe son Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport.

Il retrace les activités de février et précise que la fréquentation est d'environ 10 jeunes par jour. Il indique enfin que la commune réfléchit à l'évolution du poste de Nicolas ROBIN et que de nouvelles missions pourraient lui être confiées.

BLOG

Une **réunion avec les associations aura lieu le 6 mars prochain à 20h30 en Mairie** au sujet du BLOG. Par ailleurs, Jacques LACROIX a remis le site de Denée à jour comme chaque année. Chacun est invité à lui indiquer les « coquilles » qui resteraient.

Restaurant scolaire

Elisabeth CHEVALIER informe le Conseil que l'organisation de la restauration en deux services est actuellement testée pour diminuer le bruit au restaurant scolaire notamment chez les plus grands. Il semble que cette solution fonctionne. Ce test durera jusqu'aux prochaines vacances scolaires avant que cette solution ne soit définitivement adoptée.

Par ailleurs, en relation avec les services techniques, un exercice d'évacuation sera organisé très prochainement.

ADSL

Monsieur le Maire informe le Conseil que sur les 120 pétitionnaires de l'ADSL haut débit, 34 sont éligibles au WIMAX, 42 au WIFI et 10 au satellite. Ce qui représente 86 foyers éligibles à l'ADSL haut débit en juin prochain. Une antenne WIMAX serait positionnée à Mozé sur Louet.